

RECRUTE

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CEJ JEUNES EN RUPTURE

1 travailleur social / intervenant de l'action socioéducative (H/F)

En CDD 11 mois, 0.80 ETP (évolution possible vers 1 ETP)

A pourvoir le 2 janvier 2025

CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Gouvernement a souhaité renforcer le cadre du droit à l'accompagnement des jeunes en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle en instaurant le contrat d'engagement jeune (CEJ).

Cet accompagnement conjoint est particulièrement indiqué s'agissant des jeunes les plus en difficulté parmi le public jeune éligible au CEJ, suivi par les missions locales.

En raison d'obstacles liés au parcours (méconnaissance voire défiance à l'égard des institutions, manque de confiance en eux...), de l'absence de revenus et d'un logement stable ainsi que de freins d'ordre social, médical ou économique, une partie de la jeunesse peut en effet se retrouver exclue ou en marge de l'offre d'accompagnement existante pour leur insertion professionnelle. Ces jeunes, en termes d'attentes, recherchent d'abord un accompagnateur qui les comprend, les écoute et leur redonne confiance. Ils plébiscitent des solutions concrètes et simples, d'accès aux biens essentiels, au logement ou aux soins pour répondre à leurs besoins de court terme. Ils nécessitent une approche globale de leur situation et la prise en compte de l'ensemble des problématiques et freins, tant au niveau des jeunes eux-mêmes, qu'au niveau de leur environnement. Ces solutions doivent pouvoir agir de manière simultanée et coordonnée sur l'ensemble des difficultés et nécessitent un temps d'accompagnement pour le faire.

Le projet IRIS est une démarche collective portée par plusieurs acteurs de l'insertion professionnelle, de l'emploi, du logement, de la mobilité de la Communauté Auray Quiberon Terre Atlantique.

Conscients de la nécessité de renouveler les formes de mobilisation et d'accompagnement des personnes via des approches plus individualisées, plus souples, plus humaines et plus connectées entre elles, le projet IRIS s'articule autour de 3 axes d'intervention :

- △ La mobilisation, via une démarche du « aller vers » ;
- △ Le recours possible à des actions innovantes sur le territoire ;
- △ La mise en œuvre d'actions autour de la mobilité, du logement devant favoriser l'entrée en Contrat d'Engagement Jeunes / Jeunes en Rupture.

Ce projet de 24 mois est porté par un consortium d'acteurs composé du Groupe Néo 56, de la Sauvegarde 56, de la Mission Locale du Pays d'Auray, de l'AFPA Auray, auxquels sont associés de nombreux acteurs du territoire en tant que partenaires.

MISSIONS

Sur l'axe Mobilisation, la **Sauvegarde 56** déploie un poste de travailleur social (1 ETP) compétent dans le repérage et la mobilisation en direction des jeunes dits « en rupture » pour travailler à leur intégration dans le Contrat d'Engagement Jeunes / Jeunes en rupture. Le travailleur social exercera en lien avec un réseau partenarial afin de diversifier les modalités d'aller-vers et de mobilisation des jeunes.

ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer une intervention de repérage et de mobilisation de publics jeunes en déclinant une présence sociale qui facilite la création d'une relation de confiance auprès des publics et des partenaires sur le bassin d'intervention de la Mission Locale du Pays d'Auray.

Cette mission devra se faire en concertation avec les acteurs de proximité.

LES ACTIVITES se déclineront sur les phases suivantes :

△ REPERAGE :

- △ Décliner une intervention qui consiste à *aller vers sur l'espace public et/ou numérique* (domicile, pérégrinations, présence en différents lieux, réseaux sociaux, etc.) et vers les partenaires du territoire travaillant avec les Jeunes, facilitant la création de lien, la création d'une relation de confiance auprès des publics cibles ;
- △ Organiser des permanences ou des actions d'information du projet auprès du public cible.

△ MOBILISATION :

- △ Définir des modalités de prises en charge adaptées par le biais d'une démarche individuelle et/ou collective (accompagnements physiques, orientations vers des structures/dispositifs, encadrements d'ateliers/chantiers/travail à l'heure) ;
- △ (Re)Mobiliser les jeunes inscrits dans du non-recours pour l'accès au droit et le service public de l'emploi.

△ **REFERENCE DE PARCOURS** : Inscrire son intervention (à la fois de repérage, de (re) mobilisation et d'orientation accompagnée) dans un cadre inter pluridisciplinaire et inter partenarial ; S'impliquer et favoriser l'investissement des jeunes dans leur parcours et leur expression volontaire sur l'offre relationnelle proposée.

△ **SUIVI ET COORDINATION DU PROJET** : Participer aux réunions de travail en lien avec le projet ; Rendre compte de son activité.

COMPETENCES REQUISES

- △ Connaissance des publics adolescents et jeunes en difficulté et des acteurs et partenaires du territoire à mobiliser ;
- △ Connaissance de dispositifs s'inscrivant dans le champ de politiques publiques d'insertion ;
- △ Capacité à aller-vers ;
- △ Sens de la médiation ;
- △ Capacité à mettre en œuvre des accompagnements individualisés vers les dispositifs d'insertion ;
- △ Capacité à concevoir des interventions socioéducatives collectives ;
- △ Capacités à inscrire son action dans une logique de réseau et de partenariat pluri-institutionnel ;
- △ Savoir être force de proposition dans la mise en œuvre de sa mission ;
- △ Degré suffisant d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels afin de concevoir, conduire et évaluer les projets et accompagnements adaptés aux publics visés ;
- △ Qualités relationnelles (relation d'aide, d'accueil) ;
- △ Avoir un esprit d'ouverture, un esprit d'équipe et des capacités d'initiative ;
- △ Maîtrise de l'outil informatique/ agilité numérique ;
- △ Pratique des réseaux sociaux appréciée.

PROFIL

- △ Professionnel qualifié de l'intervention sociale ;
- △ Titulaire d'un diplôme de Niveau 5 : éducateur spécialisé (DEES), éducateur technique spécialisé (DEETS), Assistant de service social (ASS), ou équivalent permettant d'apporter une variété de savoirs, de connaissances et d'expériences favorisant le décryptage de la complexité des situations rencontrées ;
- △ Expérience auprès de publics adolescents et jeunes exigée ;
- △ Expérience souhaitée ou confirmée dans la pratique du « aller vers ».

MODALITÉS

- △ **CDD à 0.80 ETP de 11 mois** (évolution possible vers 1 ETP) à pourvoir le 2 janvier 2025. CCNT 66 – Rémunération et reprise d'ancienneté selon la classification : indice de départ 434.
- △ Travail de jour intégrant de manière ponctuelle des plages mobiles en soirées et certains week-ends. Horaires variables requérant souplesse et disponibilité permettant le repérage et la mobilisation des publics ciblés.
- △ Les postes seront basés administrativement à la direction des dispositifs de la prévention et de l'insertion- 14 rue François Robin 56100 LORIENT avec une implantation à Auray.
- △ Permis B exigé

CV et lettre de motivation à adresser par mail uniquement avant le 15/12/2024

À Monsieur Jean-Michel GUILLO, directeur du Dispositif de Prévention Sociale

dpsdirection@sauvegarde56.org

DISPOSITIF DE PREVENTION SOCIALE

14 rue François Robin – 2^{ème} étage - 56100 Lorient

02 97 81 37 55 – dpsdirection@sauvegarde56.org - www.sauvegarde56.org